

## Consigne dossier CPGE

(A lire avant de remplir votre dossier)

- **Je rempli mon dossier**



- **Point de vigilance**

Vous devez impérativement indiquer la formation dans laquelle vous devez vous inscrire à l'UPEC. Pour cela, cliquer sur la flèche à côté de « **Sélectionnez la formation avec le menu déroulant** ».

Libellé de la formation choisie à l'UPEC :

Sélectionnez la formation avec le menu déroulant

Sélectionnez la formation avec le menu déroulant

- licence 1ère année Lettres
- licence 1ère année Anglais
- licence 1ère année Allemand
- licence 1ère année Espagnol
- licence 1ère année Philosophie
- licence 1ère année Histoire
- licence 1ère année Géographie et aménagement

Veillez à bien joindre l'ensemble des pièces qui vous sont demandées dans la notice (mettre une croix à chaque pièce jointe pourra vous aider à vous assurer d'avoir tout joint).

Tout dossier incomplet (dossier mal rempli, pièces manquantes) vous sera automatiquement renvoyé à votre domicile.

Soyez donc vigilant lors du remplissage de votre dossier et des pièces jointes.

## Procédure d'inscription administrative des étudiants en CPGE pour l'année universitaire 2026-2027

### ○ Inscription administrative des étudiants de CPGE à l'UPEC : publics concernés

✓ **Cas N°1** : Vous venez d'intégrer une première année de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE) et vous devez vous inscrire en parallèle en première année de licence à l'UPEC.

✓ **Cas N°2** : Vous avez terminé votre 1ère ou 2ème année de CPGE et n'avez jamais été inscrit.e à l'UPEC.

✓ **Cas N°3** : Vous êtes en fin de 1ère ou 2ème année de CPGE et étiez inscrit.e à l'UPEC en 2025-2026.

<b>A partir du 07 Juillet 2026</b>	1. Se rendre sur le site <a href="https://meservices.etudiant.gouv.fr">MesServices.etudiant.gouv.fr</a> et s'acquitter de la Contribution Vie étudiante Et de Campus (CVEC)
	2. Se rendre sur le site de l'UPEC, rubrique Etudiants/Candidatures et inscriptions/CPGE et télécharger le dossier d'inscription administrative 2026-2027 Attention : certaines formations « sélectives » sont soumises à un examen et avis pédagogique par le responsable de formation
	3. Remplir le dossier, joindre les pièces justificatives indiquées sur la notice d'accompagnement et un mode de paiement  Pour les boursiers, joindre en plus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la copie de la notification de bourse 2026-2027</li> </ul> Pour la réinscription, cocher la case « réinscription » et noter le « N° étudiant » de l'UPEC
<b>Avant le 31 Octobre 2026</b>	4. Renvoyer le dossier complet et les documents à :  <b>UPEC DEVE/SIOE Inscription CPGE 61 avenue du général de Gaulle 94010 Créteil cedex</b>
	Dès que l'inscription est saisie et validée, le SIOE envoie à l'étudiant.e les justificatifs d'inscription : certificats de scolarité et la carte d'étudiant.

### **Pour les CPGE qui quittent leur classe préparatoire pour intégrer l'UPEC définitivement :**

- dans la formation choisie : la scolarité de composante doit vous remettre une fiche de modification d'inscription

- dans une autre formation : suivre la procédure de réorientation à mi-parcours (organisée début décembre) <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/orientation-reorientation/reorientation>



➡ Si vous êtes en CPGE « **Economiques et Commerciales** », choisir votre formation dans le tableau ci-dessous sans condition d'accès :

Votre CPGE	UFR acceptant de vous inscrire sans condition	Formations accessibles en L1	Formations accessibles en L2
CPGE Economiques et Commerciales	UFR Sciences Economiques et Gestion (SEG) UFR Administration et Echanges Internationaux (AEI)	L1 Economie et Gestion	L2 Economie et Gestion
		L1 AEI	L2 Commerce International
			L2 Administration et Gestion des Entreprises (A.G.E.)
			L2 ressources Humaines
		L1 Amérique latine*	L2 Amérique latine**
		L1 Amérique du Nord*	L2 Amérique du Nord**
		L1 Europe*	L2 Europe**
		L1 Shanghai*	L2 Shanghai**
L1 International Business*	L2 International Business**		
L1 Green Business*	L2 Green Business**		

\* Les parcours sélectifs de la L1 AEI sont accessibles sur décision de jury après communication de vos résultats du baccalauréat.

\*\* Les parcours sélectifs de la L2 AEI sont accessibles à l'issue d'une L1 AEI et sur décision de jury après communication de vos résultats de CPGE 1ère année.

➡ Si vous êtes en CPGE « **Scientifiques** », choisir votre formation dans le tableau ci-dessous sans condition d'accès :

Votre CPGE	UFR acceptant de vous inscrire sans condition	Formations accessibles en L1	Formations accessibles en L2	Formations accessibles en L3
Scientifiques	UFR Sciences et Technologie (ST)	L1 CSV Chimie-biologie	L2 CSV Chimie-biologie	L3 CSV Chimie-biologie*
		L1 Chimie	L2 Chimie	
		L1 Informatique	L2 Informatique	L3 Informatique*
		L1 Sciences pour l'ingénieur	L2 Sciences pour l'ingénieur	
		L1 Mathématiques	L2 Mathématiques	
		L1 Physique	L2 PHY Physique générale	
			L2 PHY Sciences mécaniques	
		L1 Sciences de la vie et de la terre	L2 SVT Biologie environnement	
			L2 SVT Biologie – biosanté	
			L2 Biologie environnement – préparation concours	

\* Les parcours sélectifs de la L3 Chimie, Sciences de la vie parcours Chimie Biologie ou Informatique sont accessibles à l'issue d'une L2 Chimie, Sciences de la vie parcours Chimie Biologie ou Informatique et sur décision de jury.

#### Informations complémentaires :

- Si vous souhaitez intégrer une autre mention que celle indiquée dans votre parcours CPGE, l'inscription est sous réserve de l'avis pédagogique du responsable de la formation concernée

- Si vous arrêtez votre CPGE et que vous souhaitez une inscription dans un parcours sélectif ou international ou une double licence de l'UPEC, il faut en faire la demande en adressant une lettre de motivation et votre relevé de notes de CPGE à la scolarité de l'UFR concerné => consultez le site de l'UPEC rubrique « catalogue de formation » et « facultés, écoles et instituts ».



**BACCALAURÉAT OU TITRE D'ACCÈS ÉQUIVALENT (notice tableaux 1 et 1 bis - page 6)**Année d'obtention du baccalauréat ou de l'équivalence     Baccalauréat français obtenu à partir de 2021- Série : ..... Mention obtenue : .....

Spécialité 1 : ..... Spécialité 2 : .....

Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1<sup>ère</sup> au lycée : .....**(joindre la photocopie du relevé de notes du baccalauréat obligatoirement)**

Baccalauréat français (avant 2021) - Série : ..... Mention obtenue : .....

 Capacité en droit     DAEU A     DAEU B     Validation d'études, d'expériences ou d'acquis Baccalauréat étranger     Baccalauréat non obtenuÉtablissement d'obtention du Bac ou équivalent :  LY - Lycée     00 - Université     10 - A l'étrangerNOM de l'établissement : ..... Ville : ..... Département   

Code établissement (si établissement français) : ..... (voir relevé de notes du bac)

**PARCOURS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS**• 1<sup>ère</sup> inscription dans l'enseignement supérieur français (y compris BTS-CPGE-DAEU-Capacité en Droit) : Année universitaire ..... /.....• 1<sup>ère</sup> inscription dans une université française : Année universitaire ..... /.....Etablissement : ..... Ville : ..... Département   • 1<sup>ère</sup> inscription à l'UPEC : Année universitaire ..... /.....**ADRESSE**

Type d'hébergement pour l'année universitaire

 4 - Domicile parental     5 - Logement personnel     1 - Résidence universitaire 7 - Hébergé(e) chez une tierce personne*(Précisez le nom de l'hébergeant si le vôtre n'apparaît pas sur la boîte aux lettres)***1- Adresse pour l'année universitaire, où seront envoyés vos courriers**

Numéro - Rue : .....

Complément d'adresse (bâtiment, escalier, N° appart) : .....

Code Postal         Commune : .....Téléphone fixe            Téléphone portable        E-mail **personnel OBLIGATOIRE** : .....*(Saisir les informations en majuscules pour plus de visibilité)***CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (notice tableaux 2 et 3 - page 7)**Exercez-vous un emploi rémunéré ?     OUI     NONSi oui, précisez la profession : ..... Code  Précisez la nature de l'activité *(voir tableau 3 notice)* : ..... Code 

Précisez la quotité travaillée : .....

Profession du chef de famille : ..... Code  Profession de l'autre parent : ..... Code

**ÉTUDIANT SPORTIF OU ARTISTE DE HAUT NIVEAU (joindre la photocopie de l'attestation)**

non  oui – Précisez : .....

**CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)**

N° de l'attestation :                -                          -      (joindre la photocopie de l'attestation)

**DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ**

Type d'établissement (Lycée, université, CPGE, BTS...) : .....

Nom de l'établissement : .....

Ville : ..... Département français ou Pays étranger               

Dernière année de fréquentation : ..... /.....

**SITUATION DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN 2025-2026) (notice tableau 5 - page 8)**

Étiez-vous scolarisé(e) l'année dernière ?  OUI  NON Code          

Si oui, établissement fréquenté : ..... Département ou Pays               

**DERNIER DIPLOME OBTENU (notice tableau 6 - page 8)**

Précisez le dernier diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur (y compris le baccalauréat) :

Diplôme français  Diplôme étranger

..... Code                Année ..... /.....

Nom de l'établissement : ..... Département ou pays étranger               

**AUTRE ÉTABLISSEMENT D'INSCRIPTION EN 2026/2027**

Etes-vous inscrit(e) dans un autre établissement pour l'année en cours ?  non  oui, précisez :

Nom de l'établissement : ..... Département               

**EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION 2025/2026**

Cochez la case correspondant à votre situation (joindre la photocopie du justificatif selon le cas)

- Bourse de l'enseignement supérieur (exonération totale)
- Bourse du gouvernement français (étudiants étrangers uniquement) (exonération totale)
- Bourse Ambassade (étudiants étrangers uniquement) (exonération partielle)
- Pupille de la Nation (exonération totale)
- Exonération du Président de l'UPEC (exonération totale ou partielle)
- Exonération des droits spécifiques (exonération partielle)

**DROIT À L'IMAGE**

Cochez :  J'autorise l'UPEC à :  Je n'autorise pas l'UPEC à :

diffuser ma photo dans le cadre d'un trombinoscope, numérique ou imprimé, à des seules fins pédagogiques

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans mon dossier d'inscription.**

A .....,

Signature :

Le .....

L'UPEC, représentée par son Président, est le responsable du traitement de vos données personnelles recueillies lors de votre inscription à une formation. Elles permettent à l'université d'assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, et également le pilotage de l'établissement, d'apporter des aides aux étudiants pour améliorer leurs conditions de vie et leur bien-être, de réaliser des enquêtes conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, d'organiser les élections statutaires au sein de l'établissement, de gérer les transferts des inscriptions administratives vers le CNOUS, d'assurer la remontée d'informations à des fins de statistiques et de répartition des moyens vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur et à la remontée des inscrits dans le cadre des plateformes nationales. Ces données sont traitées dans le cadre des missions de service public dont l'université a la charge. Elles peuvent également selon les cas reposer sur une obligation légale imposée à l'université ou votre consentement préalable. L'UPEC s'engage à assurer la protection de vos données personnelles dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et met en place des mesures pour garantir la sécurité de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le DPO : [dpo@u-pec.fr](mailto:dpo@u-pec.fr)

<https://www.u-pec.fr/fr/formation/candidatures-et-inscriptions/inscriptions-administratives>

## Notice d'accompagnement pour «l'inscription administrative des CPGE» à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne Année 2026-2027

- Envoyez votre dossier complet (dossier, pièces justificatives) par courrier à :

**UPEC DEVE/SIOE  
Inscription CPGE  
61 avenue du général de Gaulle  
94010 Créteil cedex**

- Cochez les cases correspondant à votre choix.
- Indiquez les codes en utilisant le menu déroulant "formation"
- Précisez sur le dossier le mode de paiement que vous avez choisi.

Pièces à fournir	Pour une 1 <sup>ère</sup> inscription à l'UPEC	Pour une réinscription
<b>Attestation de CVEC</b>	<b>A joindre obligatoirement</b>	<b>A joindre obligatoirement</b>
Pièce d'identité ou passeport	Photocopie	
Relevé de notes du Baccalauréat ou diplôme ou titre équivalent (traduit en français pour les étudiants étrangers)	Photocopie (pour les bacheliers 2021 et 2022 joindre le relevé de note du baccalauréat)	
Certificat de participation à la JDC ou attestation de recensement (Français ayant moins de 25 ans)	Photocopie	/
Photo d'identité non scannée avec nom et prénom au dos (format 3.5cm x4.5cm)	A fournir	
Certificat de scolarité CPGE 2026-2027	A fournir	A fournir
Si « Boursier.e » : Notification de bourse 2026-2027	A fournir	A fournir
Pour les inscriptions à l'UPEC en 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> année : Attestation du parcours de formation CPGE avec les crédits ECTS	A fournir	A fournir

### ► Paiement des droits d'inscription

Le paiement des droits d'inscription est possible par :

- **Virement** (certificats de scolarité et carte envoyés par courrier dès réception de la preuve de paiement)
  - ✓ La preuve du paiement sera à envoyer à l'adresse mail suivante: [paiement.ia@u-pec.fr](mailto:paiement.ia@u-pec.fr)
- **Paiement à distance en 1 fois ou en 3 fois** (certificats de scolarité et carte envoyés par courrier dès réception de la preuve de paiement)
  - ✓ La preuve du paiement sera à envoyer à l'adresse mail suivante: [paiement.ia@u-pec.fr](mailto:paiement.ia@u-pec.fr)

 **Le paiement à distance en 3 fois n'est possible qu'une fois par année**

**Montants des droits :**

- ✓ Droits d'inscription pour les non boursiers : **178 euro**
- ✓ Droits de double inscription (ex. Histoire + Lettres) : **296 euro**
- ✓ Droits d'inscription des boursiers : **0 euro**

**Tableau 1 - BACCALAUREAT OU TITRE D'ACCES POUR LES SESSIONS ANTERIEURES A 1995**

ODE	SERIE	CODE	SERIE
	<b>a) Bacs généraux</b>		<b>Bacs Technologiques (suite)</b>
A	Philosophie - Lettres	F6	Chimie
A1	Lettres Sciences	F7	Sciences Biologiques - option biochimie
A2	Lettres Langues	F7P	Sciences biologiques - option biologie
A3	Lettres Arts Plastiques	F8	Sciences Médico-sociales
A4	Langues mathématiques	F9	Equipement technique du bâtiment
A5	Langues	F10	Microtechnique
A6	Education musicale	F10B	Microtechnique - option optique
A7	Arts plastiques	F10A	Microtechnique - option appareillage
C	Mathématiques Sciences Physiques	F11	Musique
D	Mathématiques Sciences de la Nature	F11P	Danse
DP	D' Sciences Agronomiques et Techniques	F12	Arts appliqués
E	Mathématiques Techniques	F	Spécialité non précisée
B	Economique Social	G1	Techniques administratives
I	Bac international	G2	Techniques quantitatives de gestion
	<b>b) Bacs technologiques</b>	G3	Techniques commerciales
F1	Construction mécanique	G	spécialité non précisée
F2	Electronique	H	Techniques informatiques
F3	Electrotechnique	HOT	Hôtellerie
F4	Génie Civil		<b>c) Bacs professionnels</b>
F5	Physique	21	Bac professionnel industriel
		22	Bac professionnel tertiaire

**Tableau 1bis - BACCALAUREAT POUR LA SESSION A PARTIR DE 1995**

	<b>a) Bacs généraux</b>		
NBGE	Général (à partir de 2021)	STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
S	Scientifique		
L	Littéraire	0036	Validation d'études d'expériences professionnelles, d'acquis personnels
ES	Economique et sociale		
		TD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
I	Bac international		
	<b>b) Bacs technologiques</b>		<b>c) Bacs professionnels</b>
STI	Sciences et techniques industrielles	0021	Bacs pro-industriels
STT	Sciences et technologies tertiaires	0022	Bacs pro-tertiaires
STG	Sciences et technologies de la gestion	0023	Bacs pro-agricoles
STL	Sciences et technologies de laboratoire		
ST2S	ST2S (Sciences et Techno. de la Santé et du Social)		<b>d) Les équivalences</b>
SMS	Sciences médico-sociales	0030	Capacité de Droit
STPA	Sciences et tech. agro-alimentaire	0031	Baccalauréat étranger
STAE	Sciences et tech. Agronomie et environnement	0032	Titre français admis nationalement en dispense
F11	Musique	0033	ESEU A ou DAEU A
F11P	Danse	0034	ESEU B ou DAEU B
F12	Arts Appliqués	0035	Promotion sociale
HOT	Hôtellerie	0037	Autre cas de non bachelier

**Tableau 2 - PROFESSIONS OU CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES**

10	Agriculteur exploitant	68	Ouvrier non qualifié type artisanal
13	Agriculteur sur grand exploitation	67	Ouvrier non qualifié type industriel
12	Agriculteur sur moyenne exploitation	63	Ouvrier qualifié type artisanal
11	Agriculteur sur petite exploitation	62	Ouvrier qualifié type industriel
21	Artisan	65	Ouvrier qualifié manutention magasin
37	Cadre administratif et commercial d'entr	56	Person. Service direct aux particuliers
33	Cadre de la fonction publique	53	Policier et militaire
64	Chauffeurs	34	Professeur, profession scientifique
23	Chef entreprise 10 salariés ou plus	35	Profession informatique/arts/spectacles
81	Chômeur n'ayant jamais travaillé	45	Profession interm adm de la FP
44	Clergé-religieux	46	Profession interm adm et commerc. Entrep
22	Commerçant et assimilé	43	Profession interm santé et trav. Social
48	Contremaître-agent de maîtrise	31	Profession libérale
84	Elève/Étudiant	71	Retraité agriculteur exploitant
54	Employé administratif d'entreprise	72	Retraité artisan-commerce-chef entreprise
52	Employé civil-agent de service de la FP	74	Retraité cadre
55	Employé de commerce	77	Retraité employé
82	Hébergé	78	Retraité ouvrier
38	Ingénieur cadre technique d'entreprise	75	Retraité profession intermédiaire
42	Instituteur et assimilé	86	Sans profession + 60 ans (hors retraité)
83	Militaire du contingent	85	Sans profession - 60 ans (hors retraité)
99	Non renseigné (inconnu)	47	Technicien
69	Ouvrier agricole		

**Tableau 3 - ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

F	Aide éducateur	E	Emploi supérieur à 6 mois
J	Assistant éducation	L	Étudiant emploi avenir professeur
G	Autre emploi jeune	K	Étudiant fonctionnaire ou militaire
B	Dispositifs de conversion	H	Étudiant rémunéré au titre de ses études
C	Emploi inférieure ou égal à 1 mois	A	Inactivité
D	Emploi sup à 1 mois et inf = 6 mois		

**Tableau 4- AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE**

1	Aucune aide	F	Bourse gouvernement étranger
D	Bourse collectivités locales	2	Bourse sur critères sociaux
6	Bourse de gouvernement français	4	ASAA (ancien FNAU annuel)
7	Bourse de mobilité	0	Sans objet
5	Bourse de mérite	8	Soutien financier aux doctorants
9	Bourse en intance		

**Tableau 5 - SITUATION L'ANNÉE PRÉCÉDENTE**

<b>A</b>	Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	<b>K</b>	ENS - Grandes Etablissements
<b>B</b>	BTS	<b>L</b>	Etablissement (hors université) préparant aux concours paramédicaux
<b>C</b>	IUT	<b>M</b>	ESPE
<b>D</b>	CPGE	<b>Q</b>	Etablissement étranger d'enseignement secondaire
<b>E</b>	Ecole d'ingénieur (universitaire ou non)	<b>R</b>	Etablissement étranger d'enseignement supérieur Autre établissement ou cursus (hors secondaire, STS, ingénieur, CPGE)
<b>F</b>	IUFM	<b>S</b>	Universitaire, IUT, IUFM) Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur (reprise d'étude différée)
<b>G</b>	Enseignement par correspondance	<b>T</b>	Non scolarisé l'année précédente mais étant déjà entré dans l'enseignement supérieur, univ, ou non (reprise d'études)
<b>H (1)</b>	Université (hors IUT, IUFM, Ecole d'ingénieur universitaire)	<b>U</b>	
<b>J</b>	Ecole de Management (Ecole de commerce, Gestion)	<b>V</b>	Instituts catholique

(1) H: Y compris ESEU - DAEU - CAPACITE EN DROIT

La formation au diplôme d'infirmière en Ecole d'infirmière est à coder "S"

**Tableau 6 - DERNIER DIPLOME OBTENU**

<b>001</b>	Baccalauréat (Français)	<b>073</b>	Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non)
<b>002</b>	DAEU	<b>079</b>	Autre diplôme 3 <sup>ème</sup> cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, ...)
<b>003</b>	ESEU	<b>080</b>	Docteur en médecine
<b>004</b>	Capacité en droit	<b>081</b>	DES de pharmacie
<b>010</b>	BTS	<b>082</b>	DES de médecine
<b>011</b>	DUT	<b>083</b>	Capacité médecine
<b>012</b>	Attestation délivrée à la suite d'un cursus CPGE	<b>084</b>	Attestation de formation spécialisée
<b>013</b>	DEUG	<b>085</b>	Attestation de formation spécialisée approfondie
<b>014</b>	DEUG IUP	<b>086</b>	DIS médecine
<b>015</b>	DEUP	<b>087</b>	Diplôme d'étude spéc compl médecine
<b>016</b>	Attestation de fin 1 <sup>ère</sup> année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	<b>510</b>	DELF
<b>017</b>	DEUST	<b>511</b>	DALF
<b>029</b>	Autre diplôme de 1 <sup>er</sup> cycle (DU...)	<b>519</b>	Autre diplôme supérieur
<b>030</b>	Diplôme d'éducateur	<b>900</b>	Aucun diplôme supérieur
<b>031</b>	Diplôme d'infirmier	<b>971</b>	Non renseigné Diplôme universitaire d'entrée en 1 <sup>er</sup> cycle
<b>032</b>	Diplôme d'orthophoniste	<b>972</b>	Non renseigné BTS
<b>033</b>	Diplôme assistance sociale	<b>973</b>	Non renseigné DUT
<b>034</b>	Autre diplôme paramédical et social	<b>974</b>	Non renseigné Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE
<b>040</b>	Licence	<b>975</b>	Non renseigné DEUG (y compris DEUG intermédiaire)
<b>041</b>	Licence professionnelle	<b>976</b>	Non renseigné Attestation de fin de 1 <sup>ère</sup> année de médecine, de pharmacie et d'ontologie
<b>042</b>	Licence IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	<b>977</b>	Non renseigné Autre diplôme universitaire de 1 <sup>er</sup> cycle hors DUT
<b>043</b>	BUT	<b>978</b>	Non renseigné Diplôme du secteur paramédical et social
<b>050</b>	Maîtrise	<b>979</b>	Non renseigné Licence et Licence LMD
<b>051</b>	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	<b>980</b>	Non renseigné Maîtrise (y compris Maîtrise intermédiaire)
<b>052</b>	MST	<b>981</b>	Non renseigné Diplôme de fin de 2 <sup>ème</sup> cycle des études médicales et pharmaceutiques
<b>053</b>	MSG	<b>982</b>	Non renseigné Autre diplôme universitaire de 2 <sup>ème</sup> cycle (hors diplôme d'ingénieur universitaire)
<b>054</b>	MIAGE	<b>983</b>	Non renseigné Diplôme de 3 <sup>ème</sup> cycle : DEA-DESS + Master LMD + docteur en médecine (Hors diplôme d'ingénieur)
<b>055</b>	Diplôme de fin 2 <sup>nd</sup> cycle études médicales et pharmaceutiques	<b>984</b>	Non renseigné Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
<b>056</b>	Diplôme de Sage-Femme	<b>986</b>	Non renseigné Autre diplôme supérieur
<b>057</b>	Magistère	<b>987</b>	Non renseigné Aucun diplôme supérieur
<b>069</b>	Autre diplôme de 2 <sup>ème</sup> cycle de Magistère	<b>988</b>	Non renseigné Diplôme établissement étranger secondaire
<b>070</b>	DEA	<b>989</b>	Non renseigné Diplôme établissement étranger supérieur
<b>071</b>	DESS	<b>990</b>	Diplôme formation général de santé grade licence
<b>072</b>	MASTER		

Tableau 7 - NATIONALITÉ ET PAYS

ETATS	Code	ETATS	Code	ETATS	Code	ETATS	Code
<b>A</b>		EQUATEUR	420	LITUANIE	108	SIERRA LEONE	342
ACORES MADERES	319	ERYTHREE	317	LUXEMBOURG	137	SINGAPOUR	226
AFGHANISTAN	212	ESPAGNE	134	<b>M</b>		SLOVAQUIE	117
AFRIQUE DU SUD	303	ESTONIE	106	MACAO	232	SLOVENIE	145
ALBANIE	125	ETATS UNIS	404	MADAGASCAR	333	SOMALIE	318
ALGERIE	352	ETHIOPIE	315	MALAISIE	227	SOUDAN	343
ALLEMAGNE	109	<b>F</b>		MALAWI	334	SRI LANKA	235
ANDORRE	130	FIDJI	508	MALDIVES	229	ST CHRISTOPHE NIEVES	442
ANGOLA	395	FINLANDE	105	MALI	335	SAINT MARIN	128
ANTIGUA ET BARDUD	441	FRANCE	100	MALOUINES	427	STE HELENE	306
ANTILLES NEERLAND	431	<b>G</b>		MALTE	144	SAINTE LUCIE	439
ARABIE SAOUDITE	201	GABON	328	MAROC	350	SUEDE	104
ARGENTINE	415	GAMBIE	304	MAURITANIE	336	SUISSE	140
ARMENIE	252	GEORGIE	255	MEXIQUE	405	SURINAM	437
AUSTRALIE	501	GHANA	329	MICRONESIE	516	SWAZILAND	391
AUTRICHE	110	GIBRALTAR	133	MOLDAVIE	151	SYRIE	206
AZERBAIDJAN	253	GRANDE BRETAGNE	132	MONACO	138	<b>T</b>	
<b>B</b>		GRECE	126	MONGOLIE	242	TADJIKISTAN	259
BAHAMAS	436	GRENADE ETGRENADINES	435	MONTENEGRO	120	TAIWAN	236
BAHREIN	249	GROENLAND	430	MOZAMBIQUE	393	TANZANIE	309
BANGLADESH	246	GUATEMALA	409	<b>N</b>		TCHAD	344
BARBADE	434	GUINEE	330	NAMIBIE	311	TER DES USA (OCEANIE)	505
BELGIQUE	131	GUINEE BISSAU	392	NAURU	507	THAILANDE	219
BELIZE	429	GUINEE EQUATORIALE	314	NEPAL	215	TIMOR ORIENTAL	262
BENIN	327	GUYANE	428	NICARAGUA	412	TOGO	345
BHOUTAN	214	<b>H</b>		NIGER	337	TONGVA OU FRIENDLY	509
BIELORUSSIE	148	HAITI	410	NIGERIA	338	TRINITE ET TOBAGO	433
BIRMANIE	224	HONDURAS	411	NOUVELLE ZELANDE	502	TUNISIE	351
BOLIVIE	418	HONG KONG	230	NORVEGE	103	TURKMENISTAN	260
BOSNIE HERZEGOVINE	118	HONGRIE	112	<b>O</b>		TURQUIE	208
BOTSWANA	347	<b>I</b>		OMAN	250	TUVALU	511
BRESIL	416	I. CHAGOS	308	OUGANDA	339	<b>U</b>	
BRUNEI	225	ILE MARSHALL	515	OUZBEKISTAN	258	UKRAINE	155
BULGARIE	111	ILE MAURICE	390	<b>P</b>		URUGUAY	423
BURKINA FASO	331	ILES PITCAIRN	503	PAKISTAN	213	<b>V</b>	
BURUNDI	321	ILES ST VINC GRENAD NORD	440	PALESTINE	261	VANUATU	514
<b>C</b>		INDE	223	PANAMA	413	VATICAN	129
CAMBODGE	234	INDONESIE	231	PAPOUASIE Nouvelle Guinee	510	VENEZUELA	424
CAMEROUN	322	IRAK	203	PARAGUAY	421	VIETNAM	243
CANADA	401	IRAN	204	PAYS BAS	135	<b>Y</b>	
CANARIES	313	IRLANDE	136	PEROU	422	YEMEN	251
CAP VERT	396	ISLANDE	102	PHILIPPINES	220	<b>Z</b>	
CENTRAFRIQUE	323	ISRAEL	207	POLOGNE	122	ZAMBIE	346
CHILI	417	ITALIE	127	PORTO RICO	432	ZIMBABWE	310
CHINE POPULAIRE	216	<b>J</b>		PORTUGAL	139		
CHYPRE	254	JAMAIQUE	426	<b>Q</b>			
COLOMBIE	419	JAPON	217	QATAR	248		
COMORES	397	JORDANIE	222	<b>R</b>			
CONGO	324	<b>K</b>		REP DEMO DU CONGO	312		
COREE DU NORD	238	KAZAKHSTAN	256	REP DE MACEDOINE	156	SANS PAYS	995
COREE DU SUD	239	KENYA	332	REPU DOMINICAINE	408	AUTRES PAYS	990
COSTA RICA	406	KIRGHIZISTAN	257	REP TCHEQUE	116		
COTE D'IVOIRE	326	KIRIBATI	513	ROUMANIE	114		
CROATIE	119	KOSOVO	157	ROYAUME UNI AUX ANTILLES	425		
CUBA	407	KOWEIT	240	RUSSIE	123		
<b>D</b>		<b>L</b>		RWANDA	340		
DANEMARK	101	LAOS	241	<b>S</b>			
DJIBOUTI	399	LESOTHO	348	SALOMON	512		
DOMINIQUE	438	LETTONIE	107	SAMOA OCCIDENTALES	506		
<b>E</b>		LIBAN	205	SAO TOME ET PRINCIPE	394		
EGYPTE	301	LIBERIA	302	SENEGAL	341		
EL SALVADOR	414	LIBYE	316	SERBIE	121		
EMIRATS ARABES UNIS	247	LIECHTENSTEIN	113	SEYCHELLES	398		